

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL330

présenté par
Mme K/Bidi, Mme Faucillon et M. Rimane

ARTICLE 3

Supprimer l'avant-dernière phrase de l'alinéa 36.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer la possibilité de recourir à un moyen de télécommunication audiovisuelle en cas de retour négatif sur la faisabilité de l'ARSE.